

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
**Sallin traiteur & viande en gros S.à.r.l. en liqui-
dation, Villaz-Saint-Pierre**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 06.09.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **01.11.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Yvan Sallin, Au Village 30, 1690 Villaz-Saint-Pierre
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à la répar-
tition anticipée des actifs selon les dispositions de l'art. 745
al. 3 CO.

Boivin & Nussbaumer, Avocats et notaires
1701 Fribourg
- (04128218)